

BULLETIN D'INFORMATION

NUMÉRO 15 Québec, novembre 2011

Aux directrices régionales et directeurs régionaux du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Aux directrices et directeurs de l'organisation des services des agences de la santé et des services sociaux

Aux directrices régionales et directeurs régionaux de santé publique des agences de la santé et des services sociaux

Aux responsables ainsi qu'aux répondantes régionales et répondants régionaux de l'Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation

Aux répondantes régionales et répondants régionaux de l'approche *École en santé*

Voici le quinzième numéro du bulletin d'information qui, rappelons-le, a pour but de vous renseigner sur des sujets liés à l'Entente de complémentarité intervenue entre nos deux réseaux.

Nous vous invitons à diffuser ce bulletin dans votre organisation et auprès de vos partenaires. Nous vous rappelons que vous pouvez l'utiliser pour faire connaître des projets conjoints novateurs. Vos textes doivent être envoyés à M^{me} Isabelle Roy (isabelle.roy@msss.gouv.qc.ca) ou à M^{me} Sylvie Beaudoin (sylvie.beaudoin@mels.gouv.qc.ca).

Marthe Hamel

Natalie Rosebush

Josette Chouinard

Ministère de la Santé et
des Services sociaux
(MSSS)

Liette Picard

Anne Robitaille

Ministère de
l'Éducation, du Loisir
et du Sport (MELS)

Message des sous-ministres adjoints

Depuis sa signature en 2003, l'Entente de complémentarité des services entre nos deux réseaux a permis de mettre en place des mécanismes de concertation au niveau national, régional et local. Elle s'applique à tous les élèves de 5 à 18 ans ou de 4 à 21 ans dans le cas des élèves handicapés ainsi qu'aux parents de ces deux groupes. L'Entente vise à obtenir une vision commune et globale des besoins des jeunes et de leur famille et à préciser les responsabilités de chacun dans une perspective de continuité et de coordination des interventions. Elle est une nécessité afin de permettre l'arrimage et l'optimisation des ressources qui leur sont destinées.

Le rapport de la recherche évaluative portant sur l'implantation et les effets de l'Entente (Tétreault et coll. 2010), publié en octobre 2010, a mis en lumière certains aspects de la mise en œuvre de l'Entente qui méritent d'être approfondis. L'accès et l'organisation des services destinés aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, la place accordée aux parents et la nécessaire concertation entre les deux réseaux ont été particulièrement soulignés.

Aux cours des deux dernières années, le réseau de la santé et des services sociaux a réalisé plusieurs initiatives permettant une meilleure continuité de services aux jeunes et à leur famille, par exemple, le *Plan d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience* et les équipes d'intervention jeunesse.

Le réseau de l'éducation, pour sa part, a adopté certaines mesures qui apportent des solutions concrètes à des problèmes soulevés dans le rapport de recherche. Parmi ces mesures, notons plus particulièrement le *Plan d'action pour soutenir la réussite des EHDAA* et la Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires « *L'école, j'y tiens!* ».

Ces initiatives et ces mesures sont un pas dans la bonne direction. Les deux ministères estiment qu'il est essentiel de mieux faire connaître et déployer l'Entente, en vue de faciliter son application à l'échelle régionale et locale. Ils réitèrent l'importance d'une meilleure circulation de l'information entre les trois paliers pour favoriser une compréhension partagée de l'Entente.

Après avoir consulté les responsables régionaux du MELS et du MSSS ainsi que les membres du Comité national de l'Entente, les deux ministères ont conjointement élaboré un plan de travail afin de donner une nouvelle impulsion à l'Entente, d'assurer un meilleur arrimage entre les deux réseaux et de contribuer à l'optimisation des services et des ressources.

En terminant, les gestionnaires et les intervenants des deux réseaux et leurs partenaires sont invités à poursuivre leurs efforts pour coordonner les interventions, à la lumière d'une lecture commune des besoins des jeunes et de leur famille.

M. Sylvain Gagnon, sous-ministre adjoint des services sociaux

M. Alain Veilleux, sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire et responsable des régions

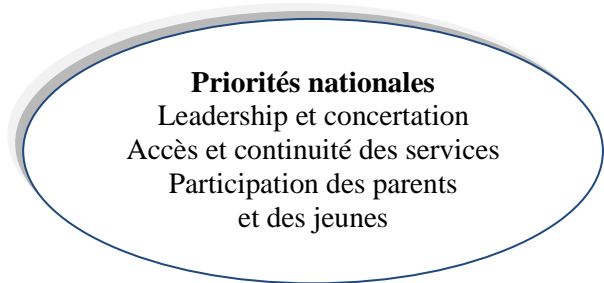
M. Alain Poirier, sous-ministre adjoint de la santé publique et directeur de la santé publique

QUATORZIÈME RÉUNION DU COMITÉ NATIONAL DE CONCERTATION : FAITS SAILLANTS

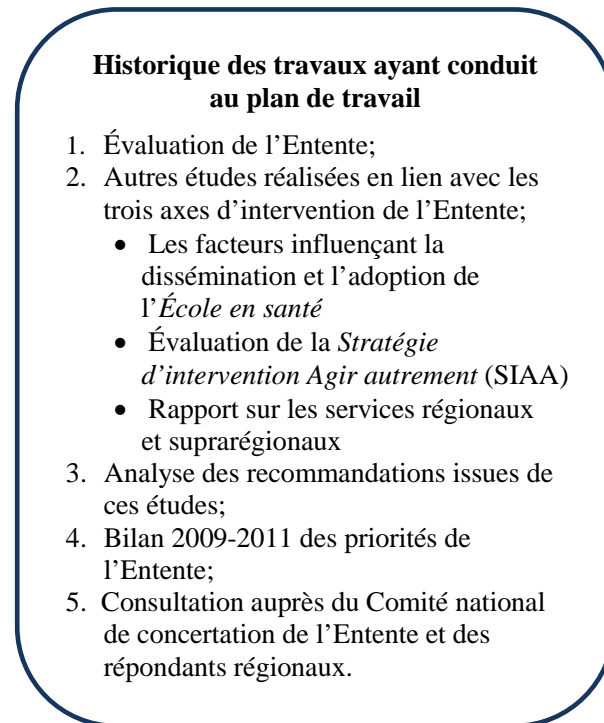
Par le comité de coordination de l'Entente MSSS-MELS

Le 26 mai dernier, le Comité national de concertation de l'Entente a tenu sa quatorzième réunion. Lors de cette rencontre, les trois sous-ministres adjoints ont réaffirmé l'importance de l'Entente et la nécessité de renforcer sa mise en œuvre.

Dans la foulée des évaluations liées à l'Entente, un projet de plan de travail 2011-2013 a été présenté au Comité national de concertation de l'Entente. Il porte sur trois priorités.



Après échanges et discussions, les membres du Comité ont entériné le plan de travail proposé et se sont engagés à soutenir sa réalisation.



En bref, les objectifs et les résultats attendus pour chacune des priorités.

PRIORITÉ 1 : LEADERSHIP ET CONCERTATION

Objectif 1

Renforcer le leadership afin de soutenir une concertation optimale entre les acteurs des deux réseaux.

Exercer un leadership affirmé et constant

Résultat attendu

L'engagement de chaque palier à travailler en concertation dans la mise en œuvre de l'Entente.

Objectif spécifique 1.1

Identifier, faire connaître et mettre à jour les priorités nationales liées à l'Entente au regard des trois dimensions de l'intervention :

- La promotion de la santé et du bien-être, l'éducation et la prévention
- L'adaptation
- La réadaptation

Objectif spécifique 1.2

S'assurer de la prise en compte des priorités nationales dans les plans d'action régionaux et locaux.

PRIORITÉ 2 : ACCÈS ET CONTINUITÉ DES SERVICES

Objectif 2

Offrir un continuum de services intégrés défini et convenu entre les deux réseaux.

Intensifier les efforts pour favoriser la mise en œuvre de trajectoires de services efficaces, favorisant leur accessibilité et leur continuité

Résultats attendus

Les trajectoires de services sont définies par les acteurs des deux réseaux et connues des jeunes et de leurs familles.

Les services sont accessibles aux jeunes et à leurs familles.

Objectif spécifique 2.1

Produire un cadre de référence et des outils pour soutenir le développement et le renforcement des trajectoires des services aux paliers régional et local.

Objectif spécifique 2.2

Suivre l'évolution du développement ou du renforcement des trajectoires de services.

PRIORITÉ 3 : PARTICIPATION DES PARENTS ET DES JEUNES

Objectif 3

Soutenir la participation active des parents et des jeunes dans l'identification et la réponse aux besoins.

Résultats attendus

Les parents et les jeunes sont informés des services disponibles et des mécanismes pour y avoir accès.
Les parents et les jeunes participent activement à l'identification et à la réponse aux besoins du jeune.

Objectif spécifique 3.1

Produire et diffuser des outils pour susciter, encourager et soutenir la participation active des parents et des jeunes, notamment en collaboration avec la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Objectif spécifique 3.2

Soutenir les réseaux pour que les formations offertes et les outils mis à la disposition des gestionnaires et des intervenants favorisent la participation active des parents et des élèves à l'identification et à la réponse aux besoins.

Ce soutien se fera notamment dans le contexte d'offres de formation :

- en promotion de la santé et en prévention (approche *École en santé*);
- avec le plan d'intervention (PI), le plan de services individualisé (PSI) et le plan de services individualisé et intersectoriel (PSII) pour et avec le jeune et ses parents;
- lors des périodes de transition
(ex. : petite enfance –entrée à l'école, primaire –secondaire).

Ces priorités sont accompagnées d'un plan de travail détaillé qui sera mis en œuvre entre 2011 et 2013 pour atteindre les objectifs établis.

Les parents et les jeunes doivent sentir un véritable accueil à l'égard de leur participation

Approche École en santé (AÉS)

Réussite éducative, santé, bien-être : agir efficacement en contexte scolaire - Synthèse de recommandations (Les fiches de recommandations d'experts)

Ce document présente une synthèse de recommandations internationales et nationales sur les pratiques de promotion et de prévention les plus efficaces pour favoriser la réussite éducative, la santé et le bien-être des jeunes en contexte scolaire primaire et secondaire.

La synthèse a été effectuée afin de mettre en perspective les pratiques actuelles avec les recommandations scientifiques. Cette synthèse porte sur onze thèmes et envisage les ajustements possibles.

http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1065_reussiteeducativesantebienetre.pdf

Analyse des interventions de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire québécois : cohérence avec les meilleures pratiques selon l'approche *École en santé* (Le rapport Promotion Prévention)

Un outil d'analyse a été produit par l'Institut national de santé publique dans le cadre d'une étude pour soutenir et outiller les gestionnaires et les intervenants des milieux de l'éducation et de la santé et des services sociaux soucieux d'appuyer le choix des interventions de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire sur un ensemble de critères reflétant les meilleures pratiques.

Les résultats d'analyse doivent être vus comme des pistes d'enrichissement et d'adaptation et non comme un jugement positif ou négatif.

De plus, il est important de préciser que la décision définitive, quant à l'adoption d'une ou de plusieurs interventions, appartient à l'école, puisque c'est elle qui, à partir de l'analyse de ses besoins, des caractéristiques et des ressources de son milieu et des priorités qu'elle se donne, déterminera les actions à mettre en place afin de favoriser la santé, le bien-être et la réussite éducative de ses élèves.

<http://www.inspq.qc.ca/publications/liste.asp?Titre=&Theme=0&Prenom=&Nom=&NumPublication=958&ISBN=&Annee=0&Type=0&Direction=0&Unite=0&A=9>

Mise en ligne du site Web de l'AÉS

Sous la responsabilité de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), en collaboration avec le MELs et le MSSS, le site Web s'adresse à tous les professionnels et décideurs impliqués en promotion de la réussite, de la santé et du bien-être des jeunes en contexte scolaire.

L'approche *École en santé* à votre portée



<http://ecoleensante.inspq.qc.ca>

Le site présente :

- La description d'une démarche pour planifier et agir ensemble
- Les fondements scientifiques des pratiques efficaces
- Une boîte à outils
- Les actualités et les travaux en cours

L'appropriation par les acteurs locaux de la stratégie globale de mise en œuvre de l'approche *École en santé*, en rapport avec le thème des saines habitudes de vie chez les jeunes.

Une recherche a été menée par l'Institut de recherche Santé Canada, pour mieux comprendre les conditions d'implantation de l'AÉS en s'appuyant sur l'expérience des premières écoles l'ayant adoptée. Les résultats permettront de tirer des informations utiles au soutien efficace de la seconde vague d'implantation.

<http://www.irsc-cihp.qc.ca/f/43480.html>

Arrimage de l'approche *École en santé* (AÉS) et la Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA) et leurs liens avec d'autres mesures structurantes destinées aux écoles.

Le MELs et le MSSS ont documenté, au printemps 2010, dans quatre régions du Québec, des expériences d'arrimage de l'AÉS et la SIAA et leurs liens avec d'autres mesures structurantes. À la suite de cette documentation et d'autres études concomitantes, plusieurs conditions ressortent comme étant essentielles à l'arrimage entre diverses mesures structurantes ciblant les écoles, à tous les paliers (national, régional, local). Le MELs et le MSSS identifient des actions à réaliser ou à poursuivre en soutien à l'arrimage.

BILAN DES PRIORITÉS 2009-2011.

Voici un bref compte rendu des réalisations quant aux priorités nationales 2009-2011 de l'Entente.

Respect de la confidentialité et partage d'information

On peut trouver le *Formulaire de consentement à la communication de renseignements personnels pour une démarche concertée vers un PSII*, le document *Information à l'intention des parents et des jeunes, associé à une démarche de concertation des interventions* et le document *Information destinée aux gestionnaires et aux intervenants associés à une démarche de concertation menant à l'élaboration d'un PSII à cette adresse :*

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1850>

Services régionaux et suprarégionaux des deux réseaux

Le *Rapport sur les services régionaux et suprarégionaux* a été déposé au Comité national de concertation de l'Entente MELS-MSSS le 14 octobre 2010. Ce rapport fait état de la collecte d'informations réalisée en 2008 auprès des directions régionales du MELS et des agences de santé et de services sociaux du MSSS. Il doit alimenter la réflexion des instances régionales au regard de l'accès et de la continuité des services

Continuité des services aux jeunes 16-24 ans

Les travaux de ce dossier se poursuivent.

Évaluation de l'entente de complémentarité

Cette recherche s'est échelonnée sur une période de trois ans, de septembre 2007 à octobre 2010. Elle porte sur l'évaluation de l'implantation et des effets de l'Entente de complémentarité entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation. Elle portait spécifiquement sur les axes relatifs aux jeunes en difficulté et aux jeunes ayant un handicap.

http://www.fqrsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/2_Resume_S_Tetreault_CS-124448.pdf

Mobilisation des divers partenaires (national, régional et local)

L'importance de la communication et de la circulation de l'information est réitérée et une attention particulière y sera apportée dans le cadre du plan de travail 2011-2013.

RENCONTRES À VENIR

Répondantes régionales et répondants régionaux *École en santé*

8 juin 2012
(Rencontre nationale à Québec)

Répondantes régionales et répondants régionaux *MSSS-MELS*

Janvier 2012
(en visioconférence)
7 juin 2012
(Rencontre nationale à Québec)

Comité national de concertation de l'Entente de complémentarité MSSS-MELS

19 janvier 2012

**15^e Journées annuelles
de santé publique :
du 28 novembre au
1^{er} décembre 2011**

Par la Direction générale de la santé publique

Les 28 et 29 novembre 2011, seront consacrés à une rencontre internationale, soit *La prochaine décennie pour les écoles favorisant la santé, le bien-être et la réussite éducative*.

Le programme est maintenant disponible, de même que le formulaire d'inscription, à l'adresse suivante : <http://jasp.inspq.qc.ca/>.



APPROCHE ÉCOLE EN SANTÉ

Plan de travail MELS-MSSS Approche École en santé 2011-2013

Le « Plan de travail MELS-MSSS Approche École en santé 2011-2013 » porte sur l'actualisation de l'approche et complète celui de l'Entente de complémentarité MELS-MSSS. Il vise à soutenir plus efficacement les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux dans le déploiement des bonnes pratiques de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire.

En collaboration avec les répondantes et les répondants régionaux des directions régionales du MELS et des DSP du réseau de la santé, les différents objets de ce plan de travail portent notamment sur :

- les liens entre diverses mesures structurantes proposées au milieu scolaire;
- les pratiques incontournables de promotion de la santé et de prévention;

- les interventions de promotion de la santé et de prévention dans le continuum de services santé/services sociaux et éducation offertes aux jeunes fréquentant les écoles primaires et secondaires;
- les rôles, les responsabilités et les collaborations des acteurs des deux réseaux;
- un volet de communication consacré au déploiement de bonnes pratiques de promotion de la santé et de prévention dans le cadre de la stratégie de communication liée à l'Entente de complémentarité MELS-MSSS;
- le soutien et l'accompagnement des gestionnaires et du personnel des deux réseaux dans la mise en place ou le renforcement de modalités propices aux changements de pratiques;
- le suivi à la mise en œuvre de l'AÉS sur les plans administratifs et de l'évaluation.

ENQUÊTES QUÉBÉCOISES

LA SANTÉ DES JEUNES AU SECONDAIRE

L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à la demande du MSSS et avec l'appui du MELS, s'est déroulée de novembre 2010 à mai 2011. Elle a été menée dans 470 écoles à travers 16 régions sociosanitaires. Au total, environ 63 200 élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire ont répondu au questionnaire. Le taux de réponse des écoles est de 97 %, alors que le taux de réponse des élèves est de 91 %. Le taux de participation et la collecte de données ont été un franc succès grâce à la collaboration des deux réseaux.

Cette enquête permet de répondre à des besoins d'information des deux ministères et de leur réseau respectif sur des déterminants de la santé et de la réussite scolaire. Elle constituera un noyau de base d'informations récurrentes et fiables pour toutes les régions du Québec sur de multiples problématiques de santé et de bien-être des jeunes, liées particulièrement aux habitudes de vie et la santé en général, ainsi qu'à la santé mentale et psychosociale.

Les résultats de l'enquête seront diffusés à partir de l'automne 2012. Ils contribueront à dresser un portrait de l'état de santé des jeunes Québécois du secondaire. Ce portrait servira aux acteurs des deux réseaux et à leurs partenaires pour déterminer les besoins sur lesquels agir de façon prioritaire afin d'améliorer la santé, le bien-être et la réussite des jeunes.

INITIATIVE CONCERTÉE D'INTERVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

Les ministères de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et de la Famille et des Aînés sont partenaires de l'*Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants 2011-2014 (ICIDJE)*. L'organisme Avenir d'enfants, issu d'une initiative du gouvernement du Québec et de la Fondation Lucie et André Chagnon, l'Institut de la statistique du Québec et l'Institut national de santé publique du Québec sont également partenaires.

L'ICIDJE est un projet intersectoriel structurant orienté vers des interventions concertées qui émaneront des communautés locales et dont le but est de soutenir le développement des enfants québécois de 0 à 5 ans et de mieux préparer leur entrée au premier cycle du primaire et leur réussite scolaire, en s'appuyant sur l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE).

Le projet est en cohérence avec des orientations de la Stratégie d'action Tous ensemble pour la réussite scolaire. « *L'école, j'y tiens!* », du Programme national de santé publique 2003-2012 – mise à jour en 2008 (PNSP) et de la Loi sur les services éducatifs de garde à l'enfance.

Ce projet permettra :

- d'obtenir de façon récurrente des données fiables pour orienter la planification des services dans les réseaux de la santé, de la petite enfance et de l'éducation;
- de mieux cibler les territoires qui comptent des populations à risque, pour adapter les interventions en petite enfance et en milieu scolaire;
- d'observer les effets des interventions mises en place.

Les cinq mesures particulières obtenues par l'IMDPE portent sur la santé physique et le bien-être, les compétences sociales, la maturité affective, le développement cognitif et langagier, ainsi que les habiletés de communication et les connaissances générales.

La collecte de données aura lieu de février à avril 2012 et elle sera menée auprès de tous les enfants de la maternelle du Québec afin de générer des portraits représentatifs à l'échelle nationale, régionale et locale.

Pour plus d'information, visitez le site Web suivant : www.eqdem.stat.gouv.qc.ca .

PUBLICATIONS

Par la Direction de l'adaptation scolaire.

Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), conjointement avec le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), annonçait en janvier dernier la



disponibilité du **Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité**. Entièrement élaboré en partenariat, ce guide vise à permettre l'analyse, la bonification et la mise en place d'activités transitionnelles de qualité entre les milieux de garde et l'école.

Conçu à l'intention des gestionnaires des écoles, des services de garde éducatifs à l'enfance et des CSSS, ce guide permet de rassembler, autour de pratiques probantes issues de la recherche, les différentes équipes qui gravitent autour des jeunes enfants. Des exemples de ces pratiques sont fournis aux milieux, de même que des outils concrets visant à soutenir ceux-ci. Une attention particulière est apportée à la durée des activités transitionnelles à mettre en place.

À cet effet, cinq moments, s'échelonnant sur douze à quinze mois, sont identifiés. Des suggestions d'activités faciles à réaliser tout au long de ces cinq moments sont fournies à titre indicatif.

Une copie papier a été acheminée à toutes les directions d'école ainsi qu'au personnel concerné des services éducatifs des commissions scolaires de la province. Le **Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité** est aussi disponible sur les sites Web des trois ministères.

Rappelons que ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la voie 4 de la **Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires** « *L'école, j'y tiens!* », qui a pour objet de préparer l'entrée à l'école des enfants de milieu défavorisés ou en difficulté.

Depuis sa mise en ligne, le guide a fait l'objet de nombreuses présentations. Toujours dans le cadre du triple partenariat interministériel et cette fois avec l'apport de la Fédération des comités de parents du Québec, un dépliant à l'intention des parents, **Vers l'école avec mon enfant pour une entrée réussie!**, a aussi été produit à la suite de la parution de ce guide. Ayant pour but de sensibiliser les parents à l'importance de leur rôle dans le passage à l'école, le dépliant a été distribué dans toutes les écoles (privées et publiques) du Québec en juin dernier. Il est aussi disponible en ligne à l'adresse : <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1909>.

La prévention, c'est l'affaire de tous les intervenants qui gravitent autour des jeunes!

Guide pour soutenir une transition de qualité du primaire vers le secondaire

L'entrée au secondaire constitue une étape cruciale dans le cheminement scolaire de tous les élèves. Le défi s'avère encore plus grand pour ceux qui ont eu des difficultés au cours de leurs études primaires.

Parmi tous les élèves qui ont doublé une année au primaire, seulement le tiers persévérera jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou d'une qualification.

Des mesures de soutien et un suivi personnalisé de ces élèves sont donc requis dès leur entrée au secondaire.

C'est dans cet esprit que le mandat de la huitième voie de réussite, « Offrir un accompagnement individualisé aux élèves du secondaire », de la Stratégie d'action « *L'école, j'y tiens!* » s'inscrit.

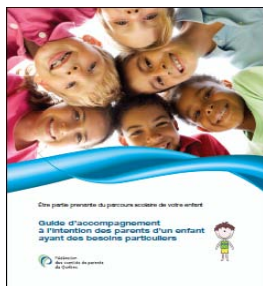
De façon à intensifier la collaboration et la concertation entre l'ensemble des partenaires, un comité de travail a été mis sur pied. Il est composé de représentantes et représentants des organisations suivantes : le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Fédération québécoise des commissions scolaires (FCSQ), la Fédération des comités de parents (FCPQ), un chercheur universitaire, et deux directeurs d'établissement primaire et secondaire.

Ce comité avait pour mandat d'élaborer le **Guide pour soutenir une transition de qualité du primaire vers le secondaire**. Cet outil est en continuité avec le document *Guide pour soutenir une première transition de qualité des services de garde vers l'école*.

Ce guide a pour but de fournir aux acteurs du réseau scolaire et du réseau de la santé et des services sociaux de l'information sur ce qu'est une transition de qualité, leur permettant ainsi d'analyser, de bonifier et de mettre en place des pratiques transitionnelles répondant aux besoins des élèves entre les différents milieux dans lesquels ceux-ci vivent et reçoivent des services. Il s'adresse aux gestionnaires scolaires, aux personnels des services éducatifs complémentaires, aux enseignants des écoles primaires et secondaires, aux gestionnaires et aux intervenants des CSSS et des centres jeunesse, ainsi qu'aux divers partenaires communautaires.

Le Guide sera publié et diffusé sous peu, à l'hiver 2012. La stratégie de son déploiement s'appuiera entre autres sur la mise à contribution des directions régionales et de leurs ressources régionales en soutien et en expertise.

Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers



La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), en collaboration avec la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), l'Association des cadres scolaires du Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des parents membres des comités consultatifs des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) de plusieurs commissions scolaires au Québec, a produit le *Guide d'accompagnement à l'intention des parents ayant des besoins particuliers*.

Cet outil vise à accompagner les parents et à faciliter leurs démarches dans les suivis et les représentations qu'ils auront à faire pour et avec leur enfant ayant des besoins particuliers dans l'aventure scolaire. L'objectif de ce document est de fournir l'information nécessaire pour mieux encadrer l'enfant dans son parcours scolaire.

Ce document est un outil simple permettant un premier contact avec la réalité du monde scolaire. Il vise à fournir une foule d'information sur différents sujets.

Des thèmes tels que la Loi sur l'instruction publique, le rôle de l'école, la commission scolaire, les évaluations, les services, le plan d'intervention, les transitions scolaires, des recours et des droits pour les parents, de même qu'une boîte à outils pour parents avertis sont abordés dans ce guide.

Le document est disponible à l'adresse suivante : <http://www.fcpq.qc.ca/>.

Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde

Depuis septembre 2011, le *Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde* est d'application obligatoire pour les élèves âgés de 4 à 21 ans, qui sont exemptés de la grille-matières

du primaire et du secondaire dans toutes les écoles du Québec.

En mai dernier, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre du congrès de l'Association québécoise pour



l'intégration sociale (AQIS), faisait l'annonce du premier programme éducatif officiel au monde conçu à l'intention des élèves ayant une déficience intellectuelle profonde. Sa réalisation témoigne d'un effort commun du réseau scolaire et du MELS à offrir des services de qualité à tous les élèves handicapés par une déficience intellectuelle profonde, à reconnaître leur place à l'école et à promouvoir leur participation sociale. Il a été rendu possible grâce à la collaboration de nombreux intervenants du milieu scolaire, d'experts universitaires et des principaux partenaires du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le *Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde* constitue un cadre de référence essentiel pour tous les choix pédagogiques. Il invite à la concertation et au travail d'équipe en vue de permettre à l'élève de développer ses compétences. L'autonomie est au cœur de ce programme.

Il favorise un meilleur arrimage entre les diverses interventions, soit celles des enseignants, du personnel des services éducatifs complémentaires et des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que des parents.

Dans le but de reconnaître la réussite de ces élèves, et de rendre justice à leurs apprentissages, une attestation ministérielle leur sera décernée.

Pour en savoir davantage sur le Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde on peut consulter le Programme à l'adresse suivante :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1868>

**PROGRAMME DE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT
EN ADAPTATION SCOLAIRE POUR DES PROJETS MSSS-MELS**

Par la Direction de l'adaptation scolaire

Le volet Projets MSSS-MELS du Programme de soutien à la recherche et au développement en adaptation scolaire soutient financièrement la réalisation de projets conjoints favorisant le développement de l'expertise et l'arrimage des interventions inter-réseaux, particulièrement dans une perspective de prévention des difficultés et en ce qui concerne les élèves requérant des services plus spécialisés.

Dans le cadre de l'appel de projets pour 2011-2012, quatre nouveaux projets ont été retenus aux fins de financement. Au total, près de 200 000 \$ ont été alloués pour la réalisation de ces projets. Ils se dérouleront durant les deux prochaines années scolaires.

Ces nouveaux projets s'ajoutent aux cinq projets entrepris en 2010-2011 qui se poursuivent en 2011-2012.

Les projets se réalisent dans une ou plusieurs commissions scolaires. Ils font tous appel à l'expertise d'un ou de plusieurs partenaires du réseau de la santé, soit les CRDI, centres jeunesse, CSSS-CLSC, etc.

Ils visent le développement psychomoteur d'élèves ayant une déficience intellectuelle, le développement d'une saine sexualité chez une clientèle d'élèves à risque, la formation et l'accompagnement des enseignants dont les élèves ont un problème de santé mentale, etc.

Les projets retenus pour 2011-2012 sont :

Titre du projet	Commission scolaire	Principal partenaire MSSS	Subventions accordées
L'accompagnement de l'élève en classe	des Navigateurs	Centre jeunesse Chaudière-Appalaches	67 090 \$
Le cirque pour apprendre	des Navigateurs	CRDI Chaudière-Appalaches	51 400 \$
Pour un agir sexuel responsable	de Saint-Hyacinthe	CSSSRV-CLSC de la MRC d'Acton	6 500 \$
La santé mentale à l'école : « Apprivoiser la complexité! » En équipe et avec nos partenaires	de Montréal	CSSS de la Montagne	72 000 \$

Les projets en cours depuis 2010-2011 et qui se poursuivent cette année sont :

Au cœur de la tempête : l'EntrActe	du Lac-Saint-Jean	CSSS de Lac-Saint-Jean-Est / CLSC Secteur-Centre	69 160 \$
Projet pilote d'intervention concertée pour les adolescents présentant des problèmes de comportements (ou « troubles » au sens des définitions éducationnelles)	des Premières-Seigneuries	CSSS Québec-Nord	61 857 \$
D'une démarche d'aide à l'élève vers un continuum de services intégrés pour les jeunes en difficulté	de la Riveraine	CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska	75 000 \$
Un bon départ avec la Ribambelle	des Patriotes	CSSS du Haut-Richelieu	75 000 \$
La réussite, ça se cultive!	Lester-B.-Pearson	CSSS du Sud-Ouest-Verdun / CLSC de Verdun	71 000 \$